

Réf: Dossier N° : 50704

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SILMANE ET HADGA COMMUNICATION »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI Campement a coté de la Nvlle
boulangerie Mag 7, 01 BP 682 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Juin 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Juin 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SILMANE ET HADGA COMMUNICATION » .

Objet: vente de matériels électro-ménagers, commerce général, e-commerce, et prestations diverses .

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI Campement a coté de la Nvlle boulangerie Mag 7, 01 BP 682 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur SAKO ABOUBACAR SIDIKI.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-15585 du 12/06/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°14408 du 12/06/2018

Pour Avis

Le CEPICI

